

LE DELIGNOIS

VOLUME 2 • N°3 • DÉCEMBRE 2009

**CONCOURS
DE PHOTO**
PLUS DE DÉTAILS À L'INTÉRIEUR

DOSSIER :

PROJET ÉTUDIANT 2009 Bande riveraine et analyses d'eau



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
DU
LAC DELIGNY
MANDEVILLE

WWW.LACDELIGNY.ORG

DANS CETTE ÉDITION

MOT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ÉPLUCHETTE
DE BLE D'INDE

DOSSIER :
Projet étudiant 2009

CONCOURS
DE PHOTO

REMERCIEMENTS
ADHÉSION 2009-2010

BABILLARD

MOT DU CA

par Normand Gariépy, administrateur

Une remise en question pour mieux remplir sa mission.

Tout récemment, le conseil d'administration de votre association a tenu une réunion dite de « mobilisation » afin de réfléchir sur la mission de l'association ainsi que les services que le conseil d'administration souhaite continuer de rendre à ses membres. Tout regroupement, tel que votre association, se doit de réfléchir en regard du passé et de planifier en pensant à l'avenir. Plusieurs points abordés lors de cette rencontre ont apporté d'importants questionnements. Un parmi ceux-ci, est la difficulté à maintenir un renouvellement des effectifs acceptable pour la pérennité de l'association. En effet, d'année en année plusieurs parmi vous oublient d'acquitter la cotisation annuelle. Je fais appel à vous tous, il est d'une importance capitale de renouveler votre cotisation annuelle. En plus d'apporter un financement essentiel à la survie de l'association, le renouvellement de la cotisation permet de lancer un message d'encouragement aux membres du conseil d'administration qui s'impliquent d'année en année. Finalement, votre association, et tout particulièrement les membres du conseil d'administration apprécieraient grandement, que ceux qui à ce jour n'ont jamais retenu la pertinence de devenir membre, adhèrent pour une première fois à l'Association des propriétaires du lac Deligny.



Cette marque de confiance, surtout après les réalisations des dernières années, viendrait nous encourager à poursuivre notre travail.

Un autre sujet, qui est tout aussi crucial pour la survie de l'association, est la relève au sein du conseil d'administration. Une association c'est une organisation qui fonctionne que par l'implication bénévole. Il est tout à fait raisonnable d'envisager, après plusieurs années d'implication, de penser à remplacer ceux qui désirent passer à autre chose. Ce recrutement ne peut se faire qu'à partir du moment où l'on connaît des gens qui désirent s'impliquer à leur tour au sein de leur association. En ce sens, je me permets de remercier madame Monique Lévesque qui depuis le tout début de l'association s'est formidably impliquée. Il est assuré que nous ne pourrons pas remplacer une « Monique Lévesque » qui est un modèle unique. Cependant, votre association a besoin de nouvelles personnes afin de poursuivre le travail de Monique. N'hésitez pas à communiquer avec Claude Dignard au 450-835-0304 afin de lui faire connaître votre intérêt à travailler à la protection de l'environnement du lac Deligny.

Bon temps des fêtes à tous.



ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE RÉUSSIE !

Pour cette première activité sociale, disons-le bien fort, ce fut un réel succès.

75 personnes étaient présentes pour fêter entre voisins.

On doit ce succès en grande partie au dévouement et à l'implication de
Danielle Hébert et Yvon Robert.

Un sincère merci aux personnes présentes qui ont apporté leur aide sur place et
un merci spécial à M. Ronald Charpentier pour avoir prêté son terrain
et à M. Rolland St-Jean pour la préparation de celui-ci.



DOSSIER : PROJET ÉTUDIANT 2009

2009 nous aura permis, dans le cadre du projet étudiant, de procéder à la caractérisation des rives tel que prescrit dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs et de procéder à l'analyse de la qualité de l'eau des différents tributaires du lac, nous permettant ainsi de mieux saisir les enjeux de l'environnement.

L'analyse de l'état des rives nous démontre que **70% de la bande riveraine est recouverte de végétation naturelle**, ce qui représente un grand avantage. Toutefois, **10% de la rive est constituée de murets** qui ne sont pas recouverts de végétation, ce qui contribue grandement au réchauffement de l'eau et nuit aux échanges entre le sol et l'eau du lac. **Il est recommandé de laisser la végétation grimpante s'installer sur les murets ou en planter à proximité, afin de réduire l'impact de ces aménagements.**

De plus, la superficie de la bande riveraine qui n'est toujours pas recouverte de végétation accélère le processus du vieillissement et il est important de rappeler que les règlements municipaux exigent une bande de végétation de 5 mètres, bien qu'il soit recommandé, au niveau provincial, une bande de 15 mètres.

Nous avons procédé cette année, avec l'aide d'un appareil acquis à cette fin, à un échantillonnage d'eau à 17 endroits différents dans le lac et ses tributaires. Ces résultats nous permettent de constater un taux de phosphore légèrement plus élevé par rapport à notre moyenne des deux dernières années. Entre les

17 endroits différents, trois retiennent particulièrement notre attention, soit 2 points d'alimentation d'eau, de même qu'au déversement du lac dans la rivière Deligny.

Le taux plus élevé dans les points d'alimentation du lac Noir et du ruisseau Prescott pourrait s'expliquer par la présence de barrages de castors actuels et passés, accumulant ainsi une importante quantité de matière végétale en décomposition. Le taux plus élevé dans la rivière Deligny, en comparaison à celui du centre du lac, pourrait s'expliquer par le fait que la rivière est plus étroite et qu'elle comprime l'eau en concentrant ainsi les nutriments qu'elle contient.

Les résultats complets vous seront communiqués en même temps que les analyses faites en collaboration avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs.

RÈGLEMENT MUNICIPAL :

Une bande de végétation de 5 mètres est exigée, bien qu'il soit recommandé, au niveau provincial, une bande de 15 mètres.



J'AI UN MURET QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?

Il est recommandé de laisser la végétation grimpante s'installée sur les murets ou en planter à proximité, afin de réduire l'impact de ces aménagements.

OU



Retravaillez la pente de la rive.



Une fois le rivage naturel rétabli, il sera de nouveau fréquenté par les résidents qui l'avaient déserté.

IMPORTANT

Vous devez demander un permis à la municipalité avant de faire des travaux dans la bande de protection riveraine, y compris l'élimination d'un muret.

Source :
L'ABC des rivages
Disponible sur notre site :
www.lacdeligny.org/publications

VŒUX
de Noël

L'ÉQUIPE PROFITE
DE L'OCCASION POUR
VOUS SOUHAITER
SES VŒUX
CHALEUREUX POUR
2010, DE LA SANTÉ
ET VOUS REMERCIE
POUR VOTRE
IMPLICATION.

Bonne
et heureuse
année 2010 !

Votre conseil d'administration

Claude Dignard
Michel Dupont-Hébert
Normand Gariépy
Claudine Jodoin
Éric Millmore
Nancy Rodrigue

1^{ER} CONCOURS DE PHOTO

Participez au 1^{er} concours de photo du lac Deligny. Vous pourrez gagner votre prochaine adhésion à notre association et la chance d'être publié dans le Delignois !

Envoyez vos photos et votre nom par courriel à : concours@lacdeligny.org

La plus belle photo sera choisie par les membres du conseil d'administration et le gagnant ou la gagnante sera annoncé dans la prochaine édition du Delignois.

RÈGLEMENTS

1. Les photos doivent être prises au lac
2. Pas plus de 3 photos par personne
3. Format JPG seulement - haute résolution si possible
4. Les participants doivent être résidents du lac
5. Sujet : Faune, Flore, Lac etc.

JURY

Membres du conseil d'administration

PRIX

Votre prochaine adhésion ! Valeur 25 \$

VOTRE PHOTO !!!



DÉPART DE MME MONIQUE LEVESQUE

Pour des raisons personnelles, Mme Monique Levesque a quitté le conseil d'administration et ses fonctions de secrétaire en juillet dernier. Membre fondateur, celle-ci quitte après quatre années de grandes implications, et d'un travail de base colossal. C'est avec regret que le conseil accepta son départ. Nous lui devons beaucoup et lui disons un chaleureux



MERCI !

ADHÉSION 2009-2010

Voilà venu le temps de renouveler votre adhésion comme membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny. Pour l'année qui vient, dépassons les 75 membres inscrits !

Être membre de l'association, en plus de démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie, vous permet d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions, d'avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que de participer aux différentes activités organisées par votre association. Le coût est toujours de 25 \$ par année par personne, pour un maximum de deux personnes par résidence.

Vous êtes invités à compléter le présent coupon d'adhésion et de le poster avec votre chèque au 355, ch. du lac-Deligny, Mandeville (Qc) J0K 1L0.

Votre appui nous permet de maintenir la qualité de notre action et de continuer de mettre de l'avant des projets environnementaux.

Adhésion 2009-2010

Nom 1 : _____

Nom 2 : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Tél. : _____

Date : _____

Chèque

Comptant

Montant total

RESTRUCTURATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre de la décision de M. Michel Dupont-Hébert de ne pas renouveler sa candidature lors de la prochaine assemblée générale annuelle et de la réflexion sur le développement de l'association, il a été convenu d'un échange de poste entre le président et le vice-président. Conséquemment, en préparation de ces changements, M. Claude Dignard occupe le poste de président et M. Michel Dupont-Hébert celui de vice-président depuis le 14 novembre dernier. De plus, Mme Claudine Jodoin a été nommée secrétaire en remplacement de Mme Monique Levesque qui nous a quitté.



BABILLARD

UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

- **M. Guy André,**
Député de Berthier-Maskinongé
- **M. André Villeneuve,**
Député de Berthier
- **Municipalité de Mandeville**
- **Gingras, Moïse Assurances**
- **Marché Bonichoix Gloria & José Desrochers Inc.**
- **Marché Métro Bourgeault**
- **Quincaillerie Piette Inc.**
- **Ti-Bonhomme Excavation Inc.**
- **Caisse populaire de Brandon**
- **Studio du lac**
- **Pharmacie Champoux, Gagnon, Plante**
- **JMP Équipements**
- **Imprimerie Gibraltar Inc.**
- **Prodsac Networking**

Et ... il ne manque que vous ...

Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450-835-0304 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au www.lacdeligny.org qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs de nos partenaires !
Nous avons besoin de vous !**

Pssst !

**Avez-vous oublié
de poster votre
renouvellement
d'adhésion ?**

**La vitalité de l'association
en dépend !**

Merci !

TRUCS ET ASTUCES

N°
009

Recyclez votre marc de café

Au lieu de jeter votre marc de café, utilisez-le pour vos plantes. Mélangé à du terreau, le marc de café est un engrais totalement biodégradable et un répulsif 100% naturel contre les pucerons et autres insectes. Riche en phosphate, en azote et en potassium, il peut être employé pour les plantes d'intérieur, mais également à l'extérieur, dans le jardin et le potager. Les feuilles de thé aussi peuvent être utilisées de cette façon.

Source : www.e-sante.be

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Dignard
Michel Dupont-Hébert

Normand Gariépy
Claudine Jodoin

Éric Millmore
Nancy Rodrigue



Recycled
Supporting responsible use
of forest resources
www.fsc.org Cert no. SW-COC-2081
© 1996 Forest Stewardship Council

